

ORDRE DU JOUR

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 JUIN 2025

A 18 H 00

- Désignation d'un secrétaire de séance ;
- Approbation du procès-verbal de la séance du 10 avril 2025 ;
- Débat sur les orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) ;
- Opérations foncières :
 - Cession à l'euro symbolique d'un ensemble de biens immobiliers constituant l'îlot Jeanne d'Arc ;
 - Cession à l'euro symbolique d'une parcelle au profit de la SCI CHAGA chez Transport CHARBONNIER ;
 - Appréhension d'une parcelle considérée en état de bien sans maître ;
- Conventions :
 - Avec le Département – Clauses sociales d'insertion dans le cadre du marché global de performance des bâtiments communaux ;
 - Marché électricité – Adhésion de la Ville, de la CCRM et du CCAS à un groupement de commandes pour la fourniture et l'acheminement d'électricité et services associés ;
 - Renouvellement du contrat de concession pour la distribution publique de gaz naturel ;
 - Avec le Conseil Départemental – relative à l'installation de caméras aux abords du collège Léonard de Vinci ;
 - Avec l'Office de Tourisme pour le renouvellement du parcours patrimoine de Romorantin-Lanthenay ;
 - Avec l'association des amis de l'orgue de l'Eglise Saint-Etienne pour la restauration de l'orgue ;
 - Partenariat fourrière animale 2025 avec le Refuge Animalier de Sologne à Salbris ;
- Subventions aux associations :
 - Attribution au titre de l'année 2025 – SMS TIR À L'ARC ;
 - Versement de subventions complémentaires :
 - SOLOGNE NATURE ENVIRONNEMENT (SNE)
 - FOOT SUD 41
 - Versement de subvention exceptionnelle – ASSOCIATION CULTURELLE FRANCO-TURQUE ;
- Fixation du nombre et de la répartition des sièges du Conseil Communautaire de la C.C.R.M. dans le cadre d'un accord local ;
- Approbation du Procès-Verbal relatif à la mise à disposition de biens dans le cadre de l'exercice des compétences assainissement et eau potable ;
- Pacte Territorial – Nouvelle appellation de l'opération visant à l'amélioration de l'habitat (OPAH) et modification des interventions financières de la Ville de Romorantin-Lanthenay ;

.../...

- Personnel communal :
 - Modification du tableau des effectifs ;
 - Emplois saisonniers ;
 - Mise à disposition de personnel ;
 - Rémunération de vacances ;
 - Actualisation du règlement intérieur du temps de travail, des congés, des autorisations d'absence et du Compte Epargne Temps ;
 - Mise en place du télétravail ;
- Finances :
 - Budget Primitif 2025 – Budget Principal ;
 - Décision modificative n° 1 Budget Principal 2025 ;
 - Réajustement de provisions pour risques ;
 - Admission en non-valeur de créances éteintes ;
- Questions diverses.